

**MAGNÉSIUM (CARBONATE DE) LÉGER
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**MAGNESIA CARBONICA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Magnesii subcarbonas levis ad praeparationes homoeopathicas

Le carbonate de magnésium léger pour préparations homéopathiques satisfait aux exigences de la monographie *Magnésium (carbonate de) léger (0042)*.

La première dilution hahnemannienne liquide est la 3 CH obtenue par dissolution d'une partie de la deuxième trituration centésimale hahnemannienne, dans 50 parties d'eau puis 50 parties d'éthanol à 60 pour cent V/V.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.